



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

PATRICIA MIRALLES, MINISTRE DÉLÉGUÉE
CHARGÉE DE LA MÉMOIRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Voeux aux combattants

Musée National de la Marine – Mercredi 29 janvier 2025

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mme la Présidente du groupe d'études Monde Combattant et mémoire du Sénat, Chère Jocelyne,

M. le Chef d'état-major des Armées, général,

M. le Délégué national de l'ordre de la Libération, général,

M. le Délégué Général pour l'Armement,

M. le Major Général des Armées, général,

M. le Gouverneur militaire de Paris, général,

M. le Chef du contrôle général des armées, contrôleur général,

M. le Major général de la Marine nationale, amiral,

M. le Président de la Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire, M. l'ambassadeur,

M. le Directeur des Ressources Humaines du ministère des Armées,

Mme la Directrice des Affaires Juridiques du ministère des Armées,

M. le Directeur de la Mémoire, de la Culture et des Archives, cher Evence,

Mme la Directrice des Territoires, de l'Immobilier et de l'Environnement,

M. le Directeur Central du Service d'Infrastructure de la Défense, général,

Mme la Directrice de la Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense,

Mmes et MM. Les directeurs de l'administration centrale,

Mme. la Directrice générale de l'Office Nationale des Combattants et Victimes de Guerre, chère Marie-Christine,

Messieurs les officiers généraux,

Mmes et MM. les directeurs des musées du ministère des Armées,

M. le Directeur de l'Etablissement de la Communication et de la Publication Audiovisuelle de la Défense,

Mme la Directrice du Service Historique de la Défense,

Mme la Présidente de la CNIH (Commission Nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis), chère Françoise,

MM. les aumôniers militaires,

Mmes et MM. les élus,

Mmes et MM. les présidents et membres du monde associatif et du monde combattant, tout particulièrement Mmes et MM. les porte-drapeaux et militaires blessés,

Mmes et MM. en vos grades et qualités,

Chers amis,

Général, merci pour votre présence et vos mots qui témoignent du lien vivant, indéfectible et fraternel qui unit les armées au monde combattant. Vous savez à quel point je vous rejoins.

Je me réjouis de la pérennité de ce lien. Nous aurons besoin de la force qu'il nous procure. Nous en avons même déjà besoin. Car ces vœux s'inscrivent dans un contexte dont nous ne pouvons pas nous résoudre à devenir simplement spectateurs.

Le ministre des armées Sébastien Lecornu a décrit la situation avec précision lors de sa prise

d'arme de rentrée. Et je veux le remercier d'emblée pour sa confiance, son écoute et la qualité du travail que nous poursuivons à nouveau tous les deux. Il prépare en ce moment un déplacement à l'international et s'excuse de ne pas être là, mais m'a demandé de vous saluer de sa part.

- Pour bien des puissances, la force prime à nouveau sur la raison et le droit. Les tensions internationales s'exacerbent sur fond de guerre en Europe, de délitement de l'ordre international et de fragilisation de l'Alliance atlantique. C'est ce qui explique que la France doive maintenir sa trajectoire de renforcement de son effort de défense.
- A la guerre par des moyens militaires se superpose une guerre des perceptions dans laquelle la mémoire, mais surtout le faux, sont utilisés comme des armes. Nous connaissions les armes de destructions massives, nous découvrons à présent les armes de désinformation massive.
- Tout ceci explique que le besoin de faire Nation, grâce à l'histoire, la mémoire et la transmission à la jeunesse, n'a jamais été aussi fort depuis plus de 30 ans.

Dans ce cadre, et pour contribuer au réarmement de la France et à la résilience de la Nation, les objectifs de la politique que je porte sont clairs pour 2025 : mémoire et reconnaissance, réparation et soutien aux blessés, territoires et jeunesse.

Mais d'abord, un mot pour le monde associatif combattant que j'ai le plaisir de réunir ce soir.

En fidélité à l'héritage de Clémenceau et de Maginot, en cette année du centenaire du Blevet, je voudrais vous redire mon attachement à l'esprit de paritarisme qui a fondé le ministère des anciens combattants au sortir de la Grande Guerre.

Je mesure chaque jour l'importance et les bénéfices de ce travail conjoint unissant l'Etat et vos associations, hier au service de la mise en place du droit à réparation, aujourd'hui au service de sa pérennisation et de la mémoire de ce droit.

La politique que je porte repose en partie sur la vitalité et l'engagement de vos associations, à l'échelon national comme au cœur de nos territoires.

C'est pourquoi je me réjouis du déploiement prochain de la médaille de la défense nationale avec agrafe « Monde combattant », cette nouvelle étape importante à laquelle vous êtes associés, portée par mon prédécesseur Jean-Louis Thiériot dont je tiens à saluer l'action auprès du ministre des armées.

Cette avancée permettra de reconnaître votre engagement et de contribuer au renouvellement des promesses du paritarisme combattant.

Le premier pilier de mon action est celui de la mémoire et de la reconnaissance.

Vous le savez puisque vous y êtes étroitement associés : dès octobre 2023, nous sommes entrés dans le cycle des 80 ans des Débarquements et de la Libération. En 2024, nous avons clôturé une première phase, dense et importante : ce fut l'année de la mémoire des débarquements, des combats de la Résistance et de la chevauchée victorieuse jusqu'à Strasbourg.

Cette année, nous commémorerons la courte année 1945 avec les derniers épisodes de la Libération, comme ceux des poches de Colmar ou de l'Atlantique.

Surtout, nous nous rappellerons avec solennité et respect le retour des « absents », les prisonniers, les incorporés de force et les déportés, comme nous nous rappellerons avec admiration et humilité du début de la reconstruction du pays, à laquelle ils ont tant contribué.

Celles et ceux de 1945 nous ont laissé un héritage dont nous mesurons chaque jour l'importance. L'Ordre de la Libération, votre présence Général Baptiste en témoigne, est l'une des pièces centrales de ce legs.

Il nous revient également de laisser un héritage de ces 80 ans. Je souhaite qu'il prenne la forme d'une relance de la recherche historique sur cette période, car contrairement à ce que l'on pense trop fréquemment, tout n'a pas été dit ni écrit et nous avons une nouvelle génération d'historiens à faire émerger, qui à leur tour éclaireront notre présent et notre avenir à partir du passé.

Vous le savez, d'autres guerres ont suivi la Seconde guerre mondiale, je parle des conflits de décolonisation, dans lesquels les soldats français n'ont pas combattu seuls. C'est pourquoi je souhaite poursuivre le travail déjà engagé de mise en valeur de la mémoire de ceux d'Indochine et d'Afrique du Nord, mais aussi celle des forces supplétives qui ont partagé un destin commun avec nos militaires. Je pense aux supplétifs indochinois, dont le rôle comme la bravoure sont injustement oubliés, et bien sûr aux Harkis.

J'avais commandé au contrôle général des Armées un rapport sur l'opportunité de la création d'une fondation dédiée à leur mémoire. Je reviendrai vers les associations pour travailler sur ses conclusions qui vont bientôt m'être présentées et les suites à donner.

Les conflits dans lesquels ont été engagés des soldats français n'ont pas pris fin avec les guerres de décolonisation. Jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses, très nombreuses OPEX ont suivi. Les militaires qui y ont participé appartiennent à la 4^{ème} génération du feu.

Ils sont encore trop méconnus, et le souvenir de ces hommes et de ces femmes, parfois âgés de 25 ou 30 ans seulement, doit trouver sa juste place dans notre mémoire nationale. Pour cela, il est temps, comme il est nécessaire qu'ils écrivent aujourd'hui leur histoire encore à découvrir.

Le 35^{ème} anniversaire du début de la guerre du Golfe, ou le 30^{ème} anniversaire de la prise du pont de Verbania sera l'occasion de nourrir la mémoire des OPEX, et d'engager une réflexion sur le concept de 4^{ème} génération du feu pour réussir à lui donner un sens véritablement générationnel.

Vous le savez, notre mémoire collective ne repose pas seulement dans des archives, des récits, des documentaires ou sur le papier glacé des livres d'histoire.

Elle s'incarne aussi dans la pierre, dans le marbre de nos monuments aux morts et celui des nécropoles, dans les hauts lieux de mémoire nationale, dans nos musées et nos mémoriaux. C'est précisément pourquoi une politique mémorielle pérenne ne saurait exister sans une politique culturelle qui la soutienne.

De notre histoire, nous avons hérité de très nombreux « lieux de mémoire », dont nous pouvons aujourd'hui nous servir pour réactiver ou créer des « milieux de mémoire » si l'on veut suivre les distinctions pensées par Pierre Nora.

Notre action culturelle doit y contribuer. C'est pourquoi je signerai prochainement une nouvelle directive culturelle qui engagera le ministère des Armées et ses opérateurs pour les 3 prochaines années. Cette directive permettra entre autre de valoriser les évolutions récentes des 3 grands musées nationaux.

Je veux aussi, et c'est un sujet auquel je tiens, valoriser l'action du ministère en matière d'entretien des sépultures des soldats morts pour la France, et ré-expliquer les responsabilités de chacun, Etat, familles, communes, sur ce sujet sensible car nous n'avons pas à rougir de ce qui est fait malgré des campagnes mal informées.

Le deuxième pilier de mon action est celui du droit à réparation et du soutien aux militaires blessés. Car lorsqu'on demande à des femmes et à des hommes de mettre leur vie et leur intégrité physique et psychique en péril pour nous protéger, ceux-ci doivent partir au combat avec la certitude que, quoiqu'il arrive, le ministère sera à leurs côtés pour les soutenir et les aider à se relever s'ils devaient être blessés, et que leurs familles seront accompagnées.

Vous le savez, le ministre des armées Sébastien Lecornu m'a confié la charge du plan blessés 2023-2027. Nous sommes au début de l'année 2025, celui-ci arrive donc à mi-parcours.

Je ne veux pas dévoiler dès maintenant le bilan qui sera fait en mai prochain. Je tiens simplement à vous dire qu'aujourd'hui, nous pouvons considérer que 2 tiers des mesures ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Pour le chemin qu'il nous reste à parcourir, l'accent sera mis sur l'employabilité des blessés et sur la consolidation du déploiement des maisons Athos ; j'inaugurerai vendredi celle de Beateville, dans le Lauragais en Occitanie, et avant la fin du premier semestre celle du Grand-Est.

Enfin, grâce au budget que j'ai fait voter et qui préserve l'intégralité des mesures nouvelles identifiées et l'ensemble des droits à réparation et à reconnaissance, la réflexion se poursuivra sur les modalités d'ouverture d'un dispositif spécifique en Outre-Mer.

Toujours dans l'optique d'améliorer la prise en charge des blessés, une grande attention sera portée à l'Institution Nationale des Invalides, héritière de 350 ans de solidarité nationale, et à ses pensionnaires. Des crédits spécifiques à son entretien ont été inclus dans le budget.

J'ai évoqué tout à l'heure la mémoire des Harkis. Préserver cette mémoire, la tisser étroitement aux fils de notre histoire nationale, est capital et nous continuerons de nous y employer. Mais cela ne suffit pas. Car cette mémoire porte les cicatrices de l'abandon, de la relégation et de l'oubli. Aussi il revient de réparer les fautes qui ont été autrefois commises.

C'est un travail que nous avons déjà engagé depuis plusieurs années, ne serait-ce qu'avec la loi de février 2022 que j'ai personnellement portée quand j'étais députée.

Les réparations n'ont pas cessé depuis, et elles continueront encore.

Enfin, nous célébrerons cette année le centenaire du Bleuet de France. Vous savez à quel point l'histoire de cette petite fleur bleue, et de ce qu'elle représente, me tient à cœur. Je

veux que cet anniversaire soit celui qui marque une nouvelle étape dans le développement du Bleuët. Un élan collectif pour accroître sa notoriété et augmenter significativement le niveau de collecte. Nous le devons à nos militaires blessés, aux victimes du terrorisme, aux veuves et aux orphelins.

Le bleuët, cette petite fleur si fragile, a cette année l'âge vénérable des chênes, des oliviers ou des platanes. Ses racines, d'abord minces et hésitantes, ont fini par atteindre les terres riches et fertiles qui sont celles de la solidarité nationale. Alors soyez-en certains : je ne laisserai pas cette fleur se faner, et je vous invite à semer avec moi pour les 100 ans à venir.

Le troisième pilier sur lequel je continuerai de construire mon action sera celui des territoires et de la jeunesse.

Je n'oublie jamais que la jeunesse est la destinataire in fine de tout ce que vous et moi pouvons faire. Car si la jeunesse venait à se désintéresser de son histoire, si notre mémoire collective venait à rester en déshérence parmi les générations futures, c'est notre contrat social et notre capacité à faire Nation qui s'écrouleraient.

L'enjeu est donc de faire de la mémoire, et de son support l'histoire, quelque chose d'accessible et d'attirant. Quelque chose qui donne envie à notre jeunesse de s'y intéresser, par la promotion de valeurs positives, c'est-à-dire promouvoir nos réussites, ce sur quoi nous pouvons collectivement nous appuyer, tout en étant capable de regarder l'histoire en face et de reconnaître nos fautes, comme le dit le Président de la République.

Il faut donc continuer de renforcer nos actions « d'aller-vers » mémorielles, c'est-à-dire continuer de construire, mûrir et déployer notre politique mémorielle au cœur de nos territoires. Je suis convaincue que l'avenir de notre mémoire collective se réalisera d'abord et surtout à l'échelle du vécu quotidien. Il faut apprendre à nos jeunes à développer un rapport affectif, sur le mode d'une présence familière et agréable, avec leur histoire.

Car s'il nous revient de leur enseigner l'histoire et de leur transmettre notre mémoire, ils sont seuls responsables devant l'avenir. Ils ont des choix à faire, des choix déterminants, et si nous ne devons pas les faire à leur place, il nous faut leur donner les outils qui les y aideront.

Pour y arriver, je continuerai, comme j'en avais l'habitude et chaque fois que cela aura du sens, de délocaliser les cérémonies de nos commémorations nationales. Je sais que certains parmi vous ont participé à ces cérémonies délocalisées, et que vous avez été marqués comme moi par l'importance de la participation citoyenne et de la jeunesse.

Je salue par ailleurs ici le dynamisme des acteurs et des comités départementaux dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire, qui proposent et œuvrent à des projets que nous labellisons partout. Ces exemples de projets innovants, ancrés dans la mémoire du territoire sont des exemples sur lesquels je souhaite bâtir bien au-delà du 80^{ème} anniversaire.

De même, je vais engager un dialogue avec la Garde nationale afin de trouver un moyen pour mieux faire contribuer les réservistes aux cérémonies.

J'ai aussi le souhait de redynamiser l'animation des correspondants défense dans les territoires, sur nos sujets, en les invitant à mettre davantage en avant les enjeux mémoriels, notamment chaque fois que cela sera possible, c'est-à-dire systématiquement – pour reprendre une fameuse formule du général de Gaulle.

J'aimerais également que des correspondants défense puissent être identifiés au sein des assemblées des Français de l'étranger, car notre histoire nationale n'a pas arrêté de s'écrire aux frontières de la France métropolitaine. Mon prédécesseur, Jean-Louis Thiériot, l'avait bien compris et ses initiatives en matière de diplomatie mémorielle méritent d'être saluées et développées.

De même, toujours pour animer davantage ces formidables relais que sont les correspondants défense, je réfléchis à l'organisation d'« assises mémorielles des correspondants défense », dont une première rencontre pourrait avoir lieu à l'occasion du salon des maires, en novembre prochain.

Ces trois piliers, reconnaissance et mémoire ; réparation et soutien aux blessés ; territoires et jeunesse ; sont importants chacun pris indépendamment. Mais il faut également en considérer la cohérence d'ensemble, la façon dont ils s'intègrent dans la conception française d'une politique d'influence, alors même que l'influence a été érigée, en novembre 2022, en 6^{ème} fonction stratégique.

Mais l'influence ne se décrète pas. Elle s'impose, elle se construit avec volonté et détermination. Le monde combattant a, plus que jamais, à participer à cet effort déterminant.

Je ne lui demande pas de reprendre les armes, car je sais à quels sacrifices il a déjà consenti. En revanche, je lui demande de changer d'armes. La défense de la vérité, des savoirs scientifiquement étayés, d'une identité et des permanences françaises sont un combat auquel

vous pouvez prendre part.

La lutte contre le mensonge, le populisme plein de rancœur, les fake-news, les fausses informations que dénonçait déjà Marc Bloch en son temps doit aujourd'hui concentrer tous nos efforts.

Nous devons, côte à côte et main dans la main, nous battre sur tous les fronts, investir les enjeux historiques, culturels, patrimoniaux et mémoriels.

N'oublions jamais que la vérité historique est la condition d'une mémoire pérenne, parce qu'elle est aussi la condition d'une mémoire juste. C'est important pour la France, pour les Françaises et les Français, de pouvoir regarder leur histoire en face.

C'est important aussi lorsqu'on aborde les relations internationales, les relations franco-africaines par exemple, dont Moscou voire la Chine ne cessent d'essayer de réécrire l'histoire.

Car le mage du Kremlin ne réside pas qu'à Moscou : il est à Bakou, Téhéran ou Pyongyang.

Il faut pouvoir lutter à arme égale contre lui et s'appuyer sur nos alliés pour présenter au monde, et sur les réseaux sociaux, la force d'une mémoire partagée fondée sur des vérités historiques scientifiquement consolidées.

Voilà, mesdames et messieurs, cher monde combattant, ce que je tenais à vous dire à l'aube de cette année 2025, dans l'enceinte rénovée et magnifique du Musée National de la Marine, dont je remercie la direction et les équipes de nous accueillir ce soir. Pour celles et ceux qui n'ont jamais visité le Musée, profitez de l'occasion ! Déambulez dans les collections, immergez-vous pour renouer avec le grand patrimoine maritime français !

Pour le monde combattant et pour le ministère, je vous souhaite de continuer dans l'ardeur au travail et l'excellente entente qui caractérisent nos relations.

Pour la France, les Françaises et les Français, je vous souhaite de connaître une année pétrie d'audace, de courage, de dépassement des intérêts particuliers, et surtout d'un grand sursaut collectif, porté par le souvenir de celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre la nôtre.

Et permettez-moi de conclure avec une citation du général de Gaulle :

« le souvenir n'est pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, c'est aussi un ferment toujours présent dans les actions des vivants ».

Vive la République !

Vive la France !

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**

Centre médias du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Varlin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15